



SUCCESSION PLUS QUE COMPLIQUEE

Par **OUBLIE**, le **01/06/2010** à **15:04**

bonjour,

il y a 4 ans mon pere est decede laissant 2 heritiers mon frère et moi meme, ne voulant aucun partage amiable, mon frère a entamé une procedure judiciaire, nous avons pris un avocat et il a ete decide au tribunal de faire une vente aux enchères des biens immobiliers et de ce fait les liquidites ont elles aussi ete bloquees, une vente aux enchères il y a deux ans a ete organisée mais faute de publicite très discrete il n'y avait aucun acheteur, IL NOUS A DIT ON DOIT MAINTENANT REPASSER DEVANT LE TRIBUNAL, depuis cette date le notaire fait le mort, malgré les relances de notre avocat, nous ne savons plus que faire pour debloquer cette situation car le but premier de mon frère est que je ne touche rien de cet heritage.

merci, si vous pouvez nous dire la marche à suivre.